

OFFRE TVA REMBOURSÉE DU 1^{ER} AVRIL AU 31 JUILLET 2026

SATURATEURS
SX630, SX735, SX835

**FINITIONS INTÉRIEURES
NOUVELLE GAMME 2026**

PE 35 MAT, PE 55 MAT, PE 35 SATIN, PE 55 SATIN, PE 35 VELOURS, PE 55 VELOURS, PE MTE, PE MLG, PE SLG, PE MFP.
Basés à teinter
+ Colorants

LASURES
LX530, LX TE

PEINTURES TECHNIQUES
PE FER, PE B45, PE B60, PE PBM, PE SOL.

PEINTURE FAÇADE
PEF ACRYL, PEF PLIO, PEF SILOX

DEMANDE DE REMBOURSEMENT EN LIGNE SUR
www.cecilprorembourselatva.com

Ou par courrier en joignant ce bulletin dûment complété au verso.
Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Les Primaires et peintures d'impression IP Façades,
IP Fer, IP Bois, IP Sol,

**DU 1ER AVRIL AU
30 JUILLET 2026**

C'est simple et rapide !

- 1 - Remplissez le formulaire en ligne avant le 31/08/26
- 2 - Téléchargez votre preuve d'achat après avoir entouré le(s) produit(s) concerné(s)
- 3 - Vous serez remboursé-e directement sur votre compte bancaire

Vous pouvez également envoyer votre demande par LA POSTE à CECIL PROFESSIONNEL - Opération ODR N°40 - 85 av. Marius Berliet - 69970 CHAPONNAY

- **Vos coordonnées lisibles et sans rature** (nom + prénom + adresse complète + téléphone + adresse mail)
- **Le(s) code(s) barre** du(des) produit(s) acheté(s) à recopier sur papier libre
- **Votre preuve d'achat** (facture) après avoir entouré le(s) produit(s) concerné(s)
- **Un RIB** (Relevé d'identité Bancaire émanant d'une banque française)
- **Ce bulletin** dûment complété (cases en bas de page)

EXTRAIT DE REGLEMENT - Pour toute demande envoyée avant le 31 août 2026. Remboursement effectué par virement bancaire sur la base du montant de TVA déboursé et dans la limite de 100€ cumulés par bénéficiaire, dans un délai d'environ 10 semaines suivant la réception du dossier complet. Offre cumulable sur la période (Du 1er avril au 30 juillet 2026), valable pour les personnes majeures, en France métropolitaine et en Corse aux conditions évoquées ci-dessus. Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et à la Règlementation Européenne n° 2016/679 sur la protection des données personnelles (RGPD), vous êtes informé-e du droit d'accès, de modification et de rectification et de suppression des données vous concernant, qui peut s'exercer sur simple demande auprès de CECIL PROFESSIONNEL et à l'adresse de l'opération. Le règlement, déposé à la SELARL 812 – HUISSIERS, huissiers de justice associés, 88 boulevard de la Reine – 78000 Versailles, peut être envoyé gratuitement sur simple demande à l'adresse de l'opération. Il est également disponible sur www.cecilprorembourselatva.com. Le remboursement du timbre est inclus dans les 20%. Toute demande illisible ou incomplète ne sera pas traitée. Toute réclamation effectuée après le 31 août 2026 sera rejetée.

Cochez les cases ci-dessous – conformément au RGPD

- J'accepte que mes coordonnées soient utilisées durant toute la durée du jeu pour le traitement de cette offre.
IMPORTANT : si vous ne cochez pas cette case, votre demande de remboursement ne pourra être traitée.
- J'accepte de recevoir des informations et des offres de CECIL PRO. Vos données seront conservées pendant 3 ans et seront exclusivement utilisées pour vous transmettre des informations de notre groupe.
- J'accepte de recevoir des informations et des offres de V33. Vos données seront conservées pendant 3 ans et seront exclusivement utilisées pour vous transmettre des informations de notre groupe.

NomPrénom.....